



Commune
FROLOIS

CR réunion du Conseil Municipal du 30 03 2011

Secrétaire de séance : Mme PONSOT Christelle

Membres du conseil municipal :

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Procurations
COLIN	Claude	✓		
BOEGLIN	Stéphane	✓		
CANALS	Martin			
CLAUDEL	Solange	✓		
DUEZ	Catherine	✓		
DUMAS	Patrick			
EUSTACHE	Marie-Hélène	✓		
FERRY	Gérard	✓		
HARDEL	James			Procuration donnée à EUSTACHE M-H
LARDIN	Dominique	✓		
PONSOT	Christelle	✓		
POTIER	Thierry			Procuration donnée à COLIN Claude
TILLARD	Olivier			
URION	Michel			
WITZ	Nicole	✓		

ORDRE DU JOUR :

1. Vote du compte administratif 2010
2. Vote du compte de gestion 2010
3. Affectations des résultats
4. Vote du compte administratif assainissement 2010
5. Vote du compte de gestion assainissement 2010
6. Affectations des résultats
7. Questions diverses

1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Sous la présidence de Monsieur FERRY Gérard, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2010 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses 277 497,65 €

Recettes 402 467,01 €

Excédent de clôture : 124 969,36 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses 262 734,32 €

Recettes 273 532,31 €
Excédent de clôture : 10 797,99 €

Hors de la présence de Monsieur COLIN, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2010.

2. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2010. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exécution du budget 2010 en fonctionnement dégage un excédent de 124 969,36 €. L'exécution du budget 2010 en investissement dégage un excédent de 10 797,99 €.

Au vu des résultats de l'exercice 2010, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, décide d'affecter :

- La somme de 47 646,00 € au compte 1068
- La somme de 77 323,36 au compte 002
- La somme de 10 797,99 au compte 001

4. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2009

Sous la présidence de Monsieur FERRY Gérard, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif assainissement I 2010 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses 23 698,10 €
Recettes 57 476,58 €

Excédent de clôture : 33 778,48 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses 8 972,88 €
Recettes 43 113,18 €
Excédent de clôture : 34 140,30 €

Hors de la présence de Monsieur COLIN, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif assainissement 2010.

5. VOTE DU COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2010. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

6. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exécution du budget 2010 en fonctionnement dégage un excédent de 33 778,48 €.
L'exécution du budget 2010 en investissement dégage un excédent de 34 140,30 €.

Au vu des résultats de l'exercice 2010, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, décide d'affecter :

- La somme de 33 778,48 € au compte 002

7. QUESTIONS DIVERSES

M. COLIN lève la séance.